

MUSIQUE LIBRE

I. - DÉBAT SUR LES INSTRUMENTS

La question des instruments de musique, inventés par les enfants a été retenue, comme l'une des plus importantes au cours de ce débat, sur la musique libre. Comment communiquer ce travail ?

1) On peut dessiner des fiches technologiques, mais le mieux est encore de voir et d'utiliser l'appareil. Nous avons insisté sur le fait que le choix de la palette sonore devait être réservé à l'enfant dans son tâtonnement. Les instruments construits ou apportés par les adultes se doivent d'être diatoniques (socialisation) et d'une sonorité irréprochable. Il y a danger d'imposer des structures sociales pouvant être très loin des préoccupations des enfants.

Il a été demandé un matériel qui permettrait une assise plus confortable au tâtonnement enfantin. Par exemple, des caisses préfabriquées sur lesquelles pourrait se poser les éléments d'un xylophone.

2) Les découvertes des enfants se situent à tous niveaux spacio-temporels ; « la musique est partout ».

Nous avons insisté également sur le danger d'une instrumentation gratuite. En effet fabriquer l'instrument n'est pas tout, l'expression est primordiale et l'instrument n'est là que pour en permettre la communication.

3) L'éducateur se doit d'élargir sa culture musicale dans le but d'accepter plus et ne pas seulement s'en remettre à un groupe qui peut être sclérosant parce que possédant lui-même ses stéréotypes.

4) Voix et grattement frappés. Rires, musique chinoise, quelques rythmes stéréotypés : influence de l'environnement.

Grâce à ces possibilités les enfants, ont pu ouvrir d'autres portes de création.

— A ce point de l'audition, un court débat s'est instauré où se dégage la nécessité d'un coin isolé et pratiquement insonorisé de façon à permettre les essais et recherches aussi longuement que l'enfant le désire.

— La nécessité de valorisation, le langage conventionnel peut être utilisé pour créer.

— Aux réactions violentes contre le

solfège il a été répondu que notre position ne pouvait être sectaire en ce domaine.

5) Recherches vocales « mian-touk ». Présence de l'ostinato (1) (assez primitif pour des enfants de 13 ans).

6) La sirène à l'opéra, montée et descente en sirène à plusieurs voix. Des sons et des cris, cloches, rythmes... les « cosmoboules ».

— La présence de l'ostinato est-elle voulue par les enfants ? Est-elle consciente ? Son utilisation ne devient-elle pas « culture » ? N'arrive-t-il pas un moment où l'enfant a besoin d'écrire sa musique de façon à la communiquer, ou simplement à avoir une vision d'ensemble de sa création ?

— Le magnétophone n'est-il pas suffisant ? Dans ce cas, où est la vision d'ensemble ? Quelqu'un cite le cas d'un C.P. qui avait voulu écrire la musique du vent.

II. - AUDITION DU PROJET DE DISQUE LA RECHERCHE SUR LA VOIX

1) Création vocale. 10 ans (très primitive). Le cri au service de l'expression d'un sentiment.

2) Guitare et chant en son continu. Le titre en est *l'Autocar*.

Est-ce l'expression d'un sentiment, d'un état d'âme, d'une façon de ressentir physiquement ? Y a-t-il un message ? Est-ce un tâtonnement gratuit ? A toutes ces questions nous avons répondu « peut-être ». En tout état de cause il y a danger de juger sur un moment de l'expression de l'enfant. Entrer en communication, c'est peut-être ressentir, choisir, accepter le titre ou le contester, se poser des questions, rejeter l'œuvre.

(1) *rythme persistant*.

3) Effets d'onomatopées.

Nés de l'audition d'une bande magnétique mal enregistrée : nouvelle piste, nouveaux modes d'expressions.

III. - LA CULTURE MUSICALE

— La musique a un aspect social : il est nécessaire de s'entendre, de s'organiser, pour créer à plusieurs et de réfléchir à la façon dont le message va être reçu.

— Après un exemple de création de chanson accompagnée à la guitare par le maître, la discussion qui a suivi nous a permis de conclure à la nécessité de donner une culture musicale plus large à l'enfant, de développer ces sensorialités dès le plus jeune âge.

— Est-il nécessaire d'affiner l'oreille avant de créer ? (allusions à des structures de déblocage musical). Est-ce que c'est en créant que l'oreille s'affine ? (nécessité alors d'une grande permissivité de la part du maître). Un excès de technicité de l'éducateur peut-il nuire au départ ?

La compétence dans une discipline, alliée à des qualités pédagogiques permettra-t-elle à l'enfant d'aller beaucoup plus loin dans son expression ?

On peut chercher la compétence où elle est, chercher les créateurs en musique, comme on cherche les créateurs en peinture. Mais on n'approfondit pas sa perception musicale seulement par l'oreille, le mouvement à un très grand rôle à jouer dans la construction culturelle.

IV. - EXEMPLE VIVANT D'UN DÉBLOCAGE DE L'EXPRESSION MUSICALE ADAPTÉ A L'ADULTE.

Le groupe apprend et chante un accompagnement harmonique appelé (« l'anatole ») en ostinato rythmique, chacun

des participants, peut, suivant son désir et son degré de conditionnement à l'ambiance ainsi créée, improviser une mélodie et l'introduire dans le chœur, en tant que soliste. Cette expérience a tourné court au moment où une « improvisation » a ressemblé beaucoup trop à une chanson connue et a choqué un observateur non participant qui l'a contesté. On ne peut que regretter ce sectarisme. En effet le contestataire n'avait-il pas dit qu'il fallait tout accepter ?

V. - DISQUES

En plus des projets déjà communiqués la publication de musique d'adolescents réalisées à Douvres est en projet. Guérin possède quelques documents dans ses archives, et vient d'en récupérer d'autres.

La maquette du disque : *Recherche sur la voix* est prête.

Le projet de pochette sera réalisé par Jean-Louis Maudrin.

La discographie a été mise au point. Le disque paraîtra à la prochaine rentrée scolaire.

VI. - B.T.

Une BT2 sur le Blues nous est annoncée par Meb. Il s'avère difficile de réaliser des BT « musicales » uniquement par écrit. Une formule d'édition de disque est à l'étude, qui permettra éventuellement, de compléter un document écrit par un document sonore.

VII. - BIBLIOGRAPHIE

Meb nous signale dans la revue « Chroniques de l'Art Vivant » un article sur l'art et la musique.

VIII. - CORRESPONDANCE MUSICALE

Des camarades semblent intéressés par des « correspondants musicaux ». Un

appel sera lancé dans le bulletin.

IX. - LES CIRCUITS DES BANDES MAGNÉTIQUES

L'organisation par petites équipes de 3 ou 4 camarades est retenue.

Si vous pouvez vous organiser tout seuls, faites-le. Si vous ne le pouvez pas, écrivez à Jean-Louis Maudrin, 4, rue Seignier, 60 - Bresles.

Dans tous les cas, les productions reconnues intéressantes par l'équipe seront envoyées à Jean-Louis Maudrin qui les fera copier et les retournera.

X. - DOSSIER PÉDAGOGIQUE - MUSIQUE

Le dossier mis au point cette année sera publié tel quel. Il sera remis en chantier éventuellement s'il ne donne pas satisfaction.

On commence à penser à une BEM.

XI. - LA RADIO SCOLAIRE

De nombreux camarades l'utilisent encore.

Il serait bon que nous disions ce que nous en pensons dans notre bulletin, et peut-être dans l'Éducateur.

Il faudrait aussi réfléchir à son remplacement. Quelle formule nous serait utile ?

Bernard Gosselin se propose d'interviewer sa fille qui subit la radio scolaire, et de rédiger un article à l'aide de son avis.

XII. - L'ORGUE ÉLECTRONIQUE A SON CONTINU

Depuis 2 ans, Jean-Pierre Lignon avait demandé aux « techniciens » de l'E.M. un instrument répondant au besoin des enfants de tâtonner sur des gammes de leur choix.

Quelques camarades, dont Gérard Baclet et Michel Raffy avaient réalisé des instruments valables mais trop fragiles.



Photo Lignon

Finalement c'est Gilbert Paris qui a mis sa compétence à notre service et a réalisé l'appareil suivant nos désirs. Jean-Pierre l'a présenté au congrès de Lille et a dit sa satisfaction lors de l'expérimentation dans sa classe.

« ... A aucun moment, durant un mois, l'orgue n'est resté au repos... »

Jean-Louis Maudrin, Bernard Gosselin, Jacques Launay vont l'expérimenter à leur tour.

Les quatre avis seront confrontés en vue d'établir un dossier d'information.

En effet nous pensons diffuser cet appareil de qualité dès que possible.

De nombreux camarades se montrent intéressés à l'ICEM et au dehors.

Nous pensons que l'appareil recevra l'hommage qu'il mérite.

Dès que possible Gilbert fabriquera dix instruments, qui seront vendus au prix coûtant, de façon à fournir un devis précis à la CEL.

Les camarades intéressés sont priés de se faire connaître auprès de Jacques Launay, 79 - Chauray qui établira la liste au jour le jour. Nous réserverons aux 10 premiers. Les suivants seront obligés d'attendre la diffusion par la C.E.L.

Jean-Pierre LIGNON
7, rue Gambetta
02 - Fère en Tardenois